

DOSSIER D'INSCRIPTION – SESSION 2024
A retourner **au plus tard le 1^{er} décembre 2023 dernier délai**

Service des Examens Professionnels

Affaire suivie par :

Clara Locret

T 02 97 01 86 86

clara.locret@ac-rennes.fr

3 allée du Général Le Troadec – CS 72506

56019 VANNES CEDEX

**DIPLÔME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE**

Option : Techniques de l'habillage

Merci de compléter ce dossier avec soin (écriture lisible)

NOM (en majuscules) : _____ **NOM D'USAGE** : _____

Prénom : _____ **F** **M** né(e) le : _____ à _____ dépt naissance _____

Adresse personnelle (*si changement d'adresse en cours d'année, informer rapidement la DEC7*)

Tél. personnel : _____

Adresse électronique : _____

Etablissement fréquenté (*pour les candidats scolaires*) : _____

Candidat en situation de handicap : OUI NON

Dossier d'aménagement d'épreuves en cours : OUI NON

PUBLICATION DES RESULTATS* (à cocher)

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse :
 NON OUI

Communication des résultats d'examen, du nom et de l'adresse aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense :
 NON OUI

* Une **liste des admis** sera publiée sur le site de l'Académie de Rennes à l'issue de la délibération du jury.

CHOIX DES EPREUVES

- Epreuve de langue vivante : Anglais
 autre (à préciser : allemand, espagnol, italien, chinois) : _____

- Epreuve d'éducation physique et sportive (uniquement pour les candidats inscrits en ponctuel)

Choisir 2 activités sur les 3 suivantes :

- DANSE
- DEMI FOND
- TENNIS DE TABLE

DISPENSE D'ÉPREUVE

Pour les candidats titulaires du baccalauréat (général, technologique, professionnel), d'un brevet des métiers d'art, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (**fournir la photocopie**)

ÉPREUVES	UNITES	Cocher la case	DIPLOME ET ANNEE D'OBTENTION
E4 français/HG	U41 français		
	U42 histoire-géographie		
E5 langue vivante	U51		
E7 éducation physique et sportive	U71		

Pour les candidats titulaires d'un DTMS option machiniste constructeur (**fournir la photocopie**)

ÉPREUVES	UNITES	Cocher la case	ANNEE D'OBTENTION
E4 français/HG	U41 français		
	U42 histoire-géographie		
E5 langue vivante	U51		
E7 éducation physique et sportive	U71		

BENEFICE D'ÉPREUVE

Le candidat ajourné à un DTMS conserve pendant **cinq ans** à compter de la date de jury d'admission et à leur demande, le bénéfice des notes obtenues supérieures ou égales à 10/20 (**fournir le justificatif**)

Le candidat ayant échoué à l'une des options du diplôme de technicien des métiers du spectacle, mais qui est bénéficiaire des épreuves E4, E5 et E7 ou des unités U41, U42, U51 et U71, reporte à sa demande le bénéfice de ces épreuves ou de ces unités lorsqu'il se présente à l'autre option (**fournir le justificatif**)

ÉPREUVES	UNITES	NOTES	ANNEE D'OBTENTION
E1 épreuve professionnelle	U11 habillage et conduite sur site		
	U12 maintenance en atelier		
	U13 projet professionnel		
E2 épreuve technologique	U21		
E3 sciences appliquées	U31		
E4 français/HG	U41 français		
	U42 histoire-géographie		
E5 langue vivante	U51		
E6 arts appliqués	U61 histoire de l'art, du spectacle et du costume		
	U62 arts appliqués		
E7 éducation physique et sportive	U71		

Conformément à la "loi informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent : vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au service des examens et concours de votre académie d'inscription. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Ce document vaut inscription définitive à l'examen. Après signature aucune modification ne sera acceptée.

Je certifie exacts tous les renseignements indiqués ci-dessus et m'engage à passer les épreuves

A _____, le _____

Signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur

CERTIFICAT D'ASSIDUITE AUX COURS *(pour les candidats scolaires)*

Je soussigné(e), chef d'établissement du *(cachet de l'établissement)*

Certifie que

Mme M _____

Né(e) le _____ à _____

Suit régulièrement les cours de préparation au **Diplôme de technicien des métiers du spectacle** d'une durée de deux ans **avec une période de 16 semaines minimum en milieu professionnel**. Si cette durée n'était pas respectée, j'en informerai le service des examens professionnels, au plus tard, avant les épreuves au mois de juin 2024.

Fait à _____ le _____
Signature (et cachet de l'établissement)

INFORMATION

Vous devez être en règle avec l'obligation de recensement ou la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les candidats de 16 à 25 ans.

PIECES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER

à transmettre à :

Division des Examens et Concours DEC7

DEC7-5

3 allée du Général Le Troadec

CS 72506

56019 VANNES CEDEX

- Dossier d'inscription daté et signé par le candidat (et son représentant légal si mineur)
- Pour les candidats non scolarisés :
Copie de la carte d'identité (recto verso)
- Pour les candidats demandant le bénéfice d'épreuve(s) :
Copie du relevé de notes de la session précédente
- Pour les candidats demandant à être dispensés d'une ou plusieurs épreuves (sont concernées les épreuves E4, E5 et E7) :
Copie du diplôme ouvrant droit à dispense(s) :
- Pour les candidats inaptes à l'épreuve d'éducation physique et sportive :
Un certificat médical d'inaptitude (*à remettre au professeur d'EPS pour les candidats scolaires, à adresser avec le dossier d'inscription pour les candidats individuels*)

REGLEMENT D'EXAMEN

Diplôme de technicien des métiers du spectacle

Option : Techniques de l'habillage

Epreuves	Unités	Coeff.	Forme ponctuelle ¹	Durée	Forme CC
E1 : Epreuve professionnelle Coeff. : 12					
Sous-épreuve A1 : habillage et conduite sur site	U11	4	Pratique	4h	CC
Sous-épreuve B1 : maintenance en atelier	U12	4	Pratique	16h à 24h	CC
Sous-épreuve C1 : projet professionnel	U13	4	Orale ²	30mn	CC
E2 : Epreuve technologique Coeff. : 3	U21	3	Ecrite	4h	CC
E3 : Sciences appliquées Coeff. : 2	U31	2	Ecrite	3H	CC
E4 : Français – Histoire-géographie Coeff. : 2					
Sous-épreuve A4 : Français	U41	1	Ecrite	1h30	CC
Sous-épreuve B4 : Histoire-géographie	U42	1	Ecrite	1h30	CC
E5 : Langue vivante Coeff. : 2	U51	2	Orale ³	20mn	CC
E6 : Arts appliqués Coeff. : 7					
Sous-épreuve A6 : Histoire de l'art, Du spectacle et du costume	U61	3	Ecrite	2h	CC
Sous-épreuve B6 : Arts appliqués	U62	4	Ecrite	4H	CC
E7 : Education physique et sportive Coeff. : 1	U71	1	Pratique		CC

¹ Forme ponctuelle obligatoire pour les candidats issus d'établissements privés hors contrat.

² Epreuve orale précédée de 30 minutes de préparation.

³ Epreuve orale précédée de 20 minutes de préparation.